

## AVIS D'ATTRIBUTION

### Marché de fournitures 2020\_01 – Location de véhicules utilitaires spécifiques

Le Maire de Mions,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2122-22,

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération n° 2018-044 du 31 mai 2018 par laquelle le Conseil Municipal charge le Maire de prendre, par délégation, certaines des décisions prévues à l'article L. 2122-22 susvisé,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence

Vu le rapport d'analyse des offres,

Décide :

Article 1 : dans le cadre de sa délégation, de conclure le marché n°2020\_01 relatif à la location de véhicules utilitaires spécifiques comme suit :

| Lot | Désignation   | Entreprise   | Montant HT  |
|-----|---|--|-------------|
| 1   | Véhicule VL à moteur diesel équipé d'un groupe frigorifique positif, neuf ou occasion récente - 20 000km inclus dans le marché                          | LE PETIT FORESTIER<br>LOCATION – 93420<br>VILLEPINTE<br>SIRET : 30057104900018 | 20 664,00 € |
| 2   | Véhicule VL à moteur diesel équipé d'un groupe frigorifique positif et d'un hayon rabattable, neuf ou occasion récente – 24 000km inclus dans le marché | LE PETIT FORESTIER<br>LOCATION – 93420<br>VILLEPINTE<br>SIRET : 30057104900018 | 35 352,00€  |
| 3   | Véhicule VL camions nacelle sans opérateur pour la réalisation de travaux en hauteur  | INFRUCTUEUX  | INFRUCTUEUX |

Article 2 : dans le cadre de sa délégation, de déclarer le lot n°3 du marché n°2020\_01 infructueux pour cause d'absence de candidats pour ce lot.

Article 3 :

Chaque marché correspondant à un lot, prend effet à compter de sa date de notification.